

Les annonciades célestes de Mézières : histoire et architecture d'un monastère disparu

Julie Piront*

Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, les annonciades célestes furent fondées à Gênes en 1604 par Vittoria Fornari (1562-1617)¹. Ces religieuses sont contemplatives et prononcent les trois vœux traditionnels (pauvreté, chasteté, obéissance) auxquels elles ajoutent le vœu d'une clôture stricte qui restreint le nombre de visites des familles à six par an. Ces femmes vivent retirées du monde pour mieux pouvoir s'abîmer dans leurs prières et se vouer en particulier à l'adoration du Verbe Incarné. Leur costume rappelle le vêtement traditionnel de la Vierge : une tunique blanche, un scapulaire et un manteau bleu ciel et un voile noir. Chaque communauté ne dépasse pas le nombre de quarante âmes, c'est-à-dire trente-trois sœurs de chœur qui se consacrent essentiellement à la prière et sept converses qui assurent les tâches domestiques². Cet ordre connut une expansion assez modeste, atteignant jusqu'à cinquante-quatre maisons en Europe à la fin du XVIII^e siècle, réparties principalement aux frontières de la catholicité, entre l'Italie et les Pays-Bas méridionaux (Belgique actuelle). De ces communautés, seuls subsistent le monastère de Gênes, déplacé dans le village de San Cipriano et dépositaire d'un fonds d'archives important, et celui de Rome³.

C'est au soir du règne de Charles I^{er} de Gonzague (1580-1637), duc de Nevers, de Rethel, de Mantoue et de Montferrat, que les annonciades célestes décidèrent de venir s'installer à Mézières. Si la postérité a surtout retenu la création de la ville nouvelle de Charleville, cet homme s'est aussi engagé dans la promotion de la Réforme catholique en favorisant notamment l'installation de nouveaux ordres religieux sur son territoire : sur les dix-huit établissements religieux qui s'établirent dans les Ardennes aux temps modernes, dix furent fondés sous son règne⁴. Parmi ceux-ci, une poignée

* Docteur en histoire de l'art, Julie Piront (julie.piront@hotmail.com) est actuellement collaboratrice scientifique du Group for Early Modern Cultural Analysis (Université catholique de Louvain), du laboratoire Transitions (Université de Liège) et du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (Université de Lorraine).

d'annonciades célestes venues de Namur s'établît à Mézières en 1633. À deux pas des actuelles rues des Liégeois et de la Boucherie, elles firent édifier un complexe monastique, disparu aujourd'hui, mais documenté par des sources écrites et iconographiques restées jusqu'à présent inédites.

De Namur à Mézières : fonder un nouveau monastère

D'après les récits que nous ont laissés les annonciades célestes, une religieuse issue du monastère de Nancy, la mère Marie Angélique Habert, occupait la charge de sous-prieure dans le monastère de Namur lorsqu'elle décida de fonder⁵ une nouvelle communauté⁶. Avec l'accord de la prieure du monastère, Marie Augustine Grandidier († 1639), Marie Angélique (1605-1640) porta son choix sur la ville de Mézières où elle disposerait d'appui suffisant pour obtenir les autorisations nécessaires. En effet, son père, procureur du roi, et sa mère vivaient non loin, à Mouzon, et son beau-frère,

¹ Rédigée d'abord en italien, la première version française de la règle de l'ordre est imprimée sous le titre *Constitutions des religieuses de l'ordre de l'annonciade sous la règle de saint Augustin*, Lyon : Claude Cayne, 1620.

² Parmi la littérature sur Vittoria Fornari, voir Ferdinando MELZI, *La vie admirable de la bienheureuse mère Marie Victoire, fondatrice des religieuses de l'annonciade de Gennes*, trad. française du père Guyon, Lyon : Claude Larjot, 1631. – Fabio Ambrosio SPINOLA, *Vie de la Mère Marie-Victoire Fornari, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade Céleste*, trad. française par le Père Charles le Breton de la compagnie de Jésus, Paris : François Muguet, 1662. – Pierre COLLET, *Vie de la vénérable mère Victoire Fornari, fondatrice de l'ordre des annonciades célestes, etc.*, Paris : A. M. Lottin, 1771. – Roger AUBERT, « Fornari (Maria Vittoria) », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 17, Paris : Letouzey et Ané, 1971, col. 1095. – Umile BONZI, « Mémoire autobiographique de la Bienheureuse Marie Victoire de Fornari Strata », *Revue d'ascétique et de mystique*, Toulouse, n° 72, octobre-décembre 1937, p. 394-403. – Paolo FONTANA, *Memoria e santità. Agiografia e storia nell'ordine delle annunziate celesti tra Genova e l'Europe in antica regìme*, Rome : Carocci, 2008. Marie-Élisabeth Henneau (Université de Liège) publiera prochainement une nouvelle étude sur l'ordre des annonciades célestes, à paraître aux éditions Brepols.

³ Ces implantations ont été cartographiées dans Julie PIRONT, *Empreintes architecturales de femmes sur les routes de l'Europe : étude des couvents des annonciades célestes fondés avant 1800*, t. 1, thèse de doctorat inédite en histoire de l'art, Université catholique de Louvain, 2013, p. 85-93.

⁴ Émile BAUDSON, *Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Rethel et de Mantoue : 1580-1637*, Paris : Librairie académique Perrin, 1947. – Patrice BERTRAND, *La première moitié du XVII^e siècle dans le territoire du département des Ardennes*, Charleville-Mézières : Conseil général des Ardennes, 1992, p. 203-206. – *Charleville et Mézières* (Les cahiers d'études ardennaises, 12), Charleville-Mézières : Société d'études ardennaises, 1992. – Xavier de MASSARY et Alain SARTELET, *Charleville-Mézières, la place Ducale et la ville de Charles de Gonzague*, Lyon : Lieux dits, 2012. – *Charleville, chef d'œuvre du XVII^e siècle*, actes du colloque international (Charleville-Mézières, 1^{er}-2 décembre 2006) et catalogue de l'exposition, Charleville-Mézières : Ville de Charleville-Mézières, 2010.

⁵ D'après le chevalier de CHATILLON, « Mémoire historique sur les châteaux, citadelles, forts et villes de Mézières », *Revue historique ardennaise*, t. 1, 1864, p. 142, ce furent les habitants de Mézières qui souhaitèrent faire venir une communauté de cet ordre religieux.

⁶ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sans cote : *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs profresses qui sont décédées en ce monastère ou ailleurs en qualité de fondatrices. Tome second*, ms, XVIII^e siècle, p. 35-36.

dénommé monsieur Midrouet, était également le beau-frère du bailli de la ville de Mézières⁷.

Gagné à leur cause, le bailli adressa une requête des religieuses datée du 18 mars 1633⁸ à Marie de Gonzague (1609-1660), princesse de Mantoue et de Montferrat, belle-fille du duc Charles, qui accéda à leur demande. Profitant de l'absence du sieur Guérin, avocat général du duc de Mantoue qui, selon les religieuses, « estoit contraire a c'est etablissement⁹ », le bailli réunit le conseil de ville qui donna à son tour son approbation¹⁰. Enfin, Jacques de Saint-Géry, curé de l'église Notre-Dame et doyen de la collégiale de Saint-Pierre, autorisa lui aussi la fondation en qualité de délégué de l'archevêque de Reims, Henri II de Guise (1629-1641)¹¹.

Ces autorisations accordées, la mère Marie Angélique, future prieure de la nouvelle communauté, partit pour Mézières au début du mois de décembre 1633. Elle était accompagnée de deux religieuses venues du monastère implanté dans le quartier de l'Île à Liège, la sœur Marie Joseph Midrouet, nièce de Marie Angélique à qui l'on doit le récit de la fondation, et Marie Jeanne Adrienne Poynt¹². À leur arrivée à Mézières, elles furent reçues chez le bailli et son épouse, où elles demeurèrent une dizaine de jours, le temps de dénicher un logement¹³.

Le prêtre Colardin, chanoine de la collégiale Saint-Pierre, cousin de Marie Joseph Midrouet, leur trouva une maison de location appartenant à des moines chartreux¹⁴. Les religieuses y apportèrent des aménagements pour adapter l'habitation en monastère : « Ceste maison ne contenez que quatre chambre tres petite, une petite cour et une estable sans un pied de jardin, les deux chambre d'en bas furent pour la chapelle et le chœur, le haut pour coucher et pour le reste des offices, ont loua encore la maison voisine une chambre pour le tour et la servante¹⁵ ». Elles firent poser « les grilles et

⁷ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

⁸ Archives départementales des Ardennes, archives communales de Mézières déposées, BB 4 : Registre des délibérations communales de Mézières, p. 17-19.

⁹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

¹⁰ Archives départementales des Ardennes, archives communales de Mézières déposées, BB 4 : Registre des délibérations communales de Mézières, p. 17-19.

¹¹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

¹² Les biographies de ces deux dernières sont consignées dans la *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs professes qui sont décédées en ce monastère ou ailleurs en qualité de fondatrices. Tome second*, ms, XVIII^e siècle, p. 58-67 et 367-372 (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sans cote).

¹³ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

¹⁴ Il s'agit sans doute de la chartreuse du Mont-Dieu.

¹⁵ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

le reste d'une faible cloture, car les murailles estez sy solide que la mere Marie Michelle la perça en s'apuiant contre¹⁶». Appelées de Nancy par Marie Angélique, deux religieuses arrivèrent en renfort à Mézières avec «quelque meubles et plusieurs ornements pour l'esglise» et une somme de trois cents francs lorrains, ce qui permit de payer les ouvriers et les travaux entrepris. La petite communauté s'y installa le 8 décembre 1633 et fit placer le Saint Sacrement dans la pièce destinée à servir de chapelle¹⁷.

Malgré ces travaux, les sœurs n'occupèrent cette maison que six mois et demi. En juin 1634, elles signèrent un bail de trois ans pour une nouvelle habitation, obtenue grâce à la famille de la sœur Marie Joseph Midrouet. De nouveaux travaux y furent entrepris : «On accomoda la ditte maison en forme de cloture, l'on prit le bas pour les deux parloirs et le tour et le haut pour la chapelle et le chœur [des religieuses] et l'on dite quelques tems la s [ain] te messe dans une salle qui servit depuis pour le refectoire, d'ouvroire¹⁸ et de chapitre¹⁹». Par l'expression «en forme de clôture», les annonciades célestes désignent donc tout simplement les aménagements qu'elles firent pour adapter une maison particulière aux exigences de leur vie communautaire. Leur stricte clôture les obligea à prévoir des espaces pour communiquer avec le monde extérieur : placés à proximité de l'entrée, des parloirs et un tour, cylindre en bois qui permettait de transmettre des objets de part et d'autre de la clôture, mais aussi un chœur des religieuses où elles pouvaient assister à la messe au travers d'une grille sans être vue des fidèles qui pouvaient être présents lors des offices. Le manque de place nécessita aussi d'octroyer plusieurs fonctions à certains locaux.

Un mois après leur installation, la fondation du monastère fut définitivement approuvée grâce à l'octroi des lettres patentes de Louis XIII en juillet 1634 qui vint clore les démarches administratives requises pour faire reconnaître l'établissement par les autorités civiles et religieuses²⁰.

¹⁶ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

¹⁷ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph, nièce de la Reverende mere Marie Angelique qui a veu toute chose, nous y joindrons dans les lieu propre celle de la mere Clere, professe de nancy*, ms, 1673, non paginé.

¹⁸ C'est-à-dire de salle de travail.

¹⁹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

²⁰ Louis XIV confirma l'établissement du monastère par de nouvelles lettres patentes accordées en juillet 1654. Chevalier de Chatillon, «Mémoire historique sur les châteaux, citadelles, forts et villes de Mézières», *Revue historique ardennaise*, t. 1, 1864, p. 142.

Acquérir des terrains et bâtir un monastère (XVII^e-XVIII^e siècles)

Tout au long de son existence, la communauté de Mézières éprouva des difficultés financières, mais put se tirer d'affaire avec l'aide de généreux donateurs. En 1634 déjà, la maison que les religieuses occupaient se révélait trop petite « pour faire un monastere [où] loger le nombre des religieuses que la Reigle prescrit²¹ » et le recrutement n'était pas suffisant. Une rente foncière en grains de 4000 livres fut accordée le 18 août 1634 par madame Habert, mère de la fondatrice Marie Angélique²². En septembre 1638, la communauté de Saint-Denis envoya trois religieuses et de l'argent pour contribuer au développement du monastère²³. Bien des années plus tard, Anne d'Autriche, alors régente du royaume (1643-1654), leur octroya du « pain de munition » qui fut converti par la suite en aumône royale, leur assurant ainsi des conditions de vie plus confortables²⁴.

Autre indicateur de la mauvaise situation financière du monastère, l'archevêque de Reims obligea la communauté à accepter des pensionnaires en ses murs autour des années 1644-1647²⁵. Quoique les religieuses en dirent dans leurs écrits²⁶, la présence de treize pensionnaires fut encore attestée en 1716²⁷ et lors de la suppression en 1792, plusieurs pièces étaient affectées aux « logements de pensionnaires²⁸. »

Ces revenus ponctuels associés aux dots de nouvelles recrues²⁹ permirent d'acquérir une série de biens immobiliers au cours du XVII^e siècle.

²¹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

²² San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé. — Archives départementales de la Marne, 2 G 266 : *Mémoire de la fondation et règle de l'ordre des Annonciades célestes* (1716).

²³ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

²⁴ Archives départementales de la Marne, 2 G 266 : *Mémoire de la fondation et règle de l'ordre des Annonciades célestes* (1716).

²⁵ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

²⁶ Les jeunes filles auraient été renvoyées chez elles les unes après les autres. Langres, archives de l'ancien monastère des annonciades célestes (actuel dépôt d'art sacré), sans cote : Livre de fondations, t. 5, ms, XX^e siècle, p. 100-101.

²⁷ Archives départementales de la Marne, 2 G 266 : *Mémoire de la fondation et règle de l'ordre des Annonciades célestes* (1716).

²⁸ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère par un architecte (10 novembre 1792).

²⁹ En février 1647, Jeanne Hubinois apporta en dot plusieurs maisons que les religieuses firent démolir pour agrandir leur jardin. Archives départementales des Ardennes, H 416.

Acquisitions foncières opérées par les annonciades célestes de Mézières (1637-1704)³⁰

Date de l'achat	Nature du bien	Localisation	Montant (en livres)
13 mars 1637	Maison	?	1 500
31 mars 1637	Maison comprenant cinq chambres, une cour, une étable, une brasserie et un jardin attenant	rue de Venise	400
1637	Hostellerie dite de Saint-Eloi	?	6 700
7 juillet 1639	Maison	rue Evrardin Noiset	400
11 août 1676	Maison	rue des Religieuses	
24 décembre 1689	Maison	rue de Venise et adjacente au jardin du monastère	1 600
13 mai 1704	Maison	rue du Grand Bourg et contiguë à l'arrière du monastère	630
Vers 1705	Maison	?	641

Libérée du bail de location conclu en 1634, la communauté, composée d'une dizaine d'âmes, déménagea définitivement le 1^{er} mai 1637 dans la maison dite de Saint-Eloi, construite par son propriétaire précédent³¹. Une messe fut célébrée, malgré des infrastructures encore très sommaires : « la chapelle n'estoit point couverte ayant seulement mis des planches au dessus de l'autres » et « la s [ain] te messe se fit un mois durant dans une chambre où nous y chantions l'office divin³² ». Au départ de cette ancienne hôtellerie, les religieuses entreprirent d'acheter les maisons et les terrains voisins, s'agrandissant ainsi entre les rues de Venise³³ et Evrardin Noiset³⁴.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle, voire le début du XVIII^e siècle pour voir apparaître les premières mentions de nouvelles constructions. Les maisons acquises en 1689 et vers 1705 furent remplacées respectivement par les parloirs et l'église³⁵, probablement au cours d'un chantier qui se déroula de 1705 à 1715 environ. Ces travaux sont documentés par plusieurs états de dépenses qui se montèrent à plus de 34 000 livres, une

³⁰ Les contrats de vente de ces maisons sont conservés aux archives départementales des Ardennes sous la cote H 416.

³¹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

³² San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Suite de la relation de sœur Marie Joseph*, ms, 1673, non paginé.

³³ La rue de Venise devint successivement rue de la Prison, puis rue des Liégeois. Paul LAURENT, *Notice historique sur la ville de Mézières. Les anciennes rues de Mézières (XIII^e s.-XVIII^e s.)*, Mézières : René et Aubry, 1888, p. 9. — Gérald DARDART, *Charleville-Mézières, histoire des rues*, s. l. : G. Dardart, 2001, p. 14.

³⁴ La rue Evrardin Noiset changea de nom au fil de ses occupants : rue des religieuses avec les annonciades célestes, rue de la Gendarmerie à la fin XVIII^e siècle, puis rue des Assises au XIX^e siècle. Elle a été supprimée lors de la reconstruction de l'îlot après le bombardement de mai 1940. Paul LAURENT, *Notice historique sur la ville de Mézières. Les anciennes rues de Mézières (XIII^e s.-XVIII^e s.)*, Mézières : René et Aubry, 1888, p. 9.

³⁵ Archives départementales des Ardennes, H 416.

somme que la communauté put déboursier grâce à des dots, des dons, des remboursements de dettes et la vente de matériaux issus des démolitions des bâtisses préexistantes.

Entre 1705 et 1707, un premier compte des dépenses recense 4 433 livres payées à l'entrepreneur Cosson pour des travaux de maçonnerie, 78 livres pour la livraison de bois de chêne, 1604 livres au maître charpentier, resté anonyme, pour la charpente du bâtiment et 203 livres au sieur Cochinart chargé de la couverture. En outre, le serrurier Jarlot réalisa la « ferure » de l'édifice pour 518 livres, les menuisiers Noiset et Baré reçurent 384 livres pour leur travail et enfin, le maître vitrier Francar posa les vitrages pour le prix de 15 livres³⁶. Pour la même période, un deuxième compte, plus complet que le précédent, totalise une dépense de 14 963 livres³⁷. En décembre 1707, la couverture en ardoise du nouveau bâtiment était terminée, après vingt mois de travaux. À cette date, le maître Cochinart factura environ 2 180 livres, pour le plomb et la main-d'œuvre³⁸.

Ces dépenses ne permettent malheureusement pas d'identifier avec certitude les bâtiments construits au début du XVIII^e siècle, bien que la construction d'une église et de parloirs soit mentionnés par les religieuses à partir de la fin du XVII^e siècle. L'iconographie confirme, par ailleurs, que les bâtiments avaient atteint leur extension maximale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sur le plan de Mézières en 1759 (ill. 1)³⁹, les annonciades célestes possédaient tout l'îlot urbain pris entre les remparts, la rue de Venise (actuelle rue des Liégeois) et la rue des Religieuses (disparue aujourd'hui). Les bâtiments se répartissaient en deux groupes le long de la rue. Au sud, le premier lot adoptait un plan en U fermé par un mur de clôture. L'autre groupe, au nord du terrain, était constitué de deux longs bâtiments, l'un rectangulaire bordant la rue des Religieuses, l'autre en L épousant l'inflexion de la rue de Venise.



Ill 1. Plan de Mézières et de Charleville, 1759, détail du quartier des annonciades célestes. Archives départementales des Ardennes, 1 Fi 580. Légende : AA. Eglise paroissiale – BB. Couvent des annonciades célestes – CC. Collégiale Saint-Pierre – 39. Porte du Pont de Pierre – 40. Pont de Pierre sur la Meuse.

³⁶ Bibliothèque nationale, département des manuscrits, ms fr. n° 20719, p. 228-229.

³⁷ Bibliothèque nationale, département des manuscrits, ms fr. n° 20719, p. 230-231.

³⁸ Bibliothèque nationale, département des manuscrits, ms fr. n° 20719, p. 232.

³⁹ Archives départementales des Ardennes, 1Fi 580.

Faute de sources, nous sommes finalement très mal renseignés sur l'histoire du monastère, les étapes de la construction et l'architecture des bâtiments jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Néanmoins la suppression de la communauté en 1790, la nationalisation des biens de la communauté et les réhabilitations successives des bâtiments ont généré une série de documents qui permettent de comprendre rétroactivement l'organisation du complexe monastique, ainsi que sa distribution intérieure.

Réhabiliter les bâtiments du monastère supprimé (XIX^e-XX^e siècles)

Dans le cadre de la procédure habituelle de la suppression des communautés religieuses, une série de documents a été produite entre 1790 et 1792. Ce sont l'inventaire des biens immobiliers et mobiliers de la communauté, la description et l'estimation de la maison adjacente au monastère occupée par le directeur spirituel de la communauté et la sœur tourière, ainsi que l'estimation du monastère lui-même⁴⁰. Ces documents informent sur les différentes ailes qui composaient le monastère et leur affectation, mais aussi sur leurs dimensions et, parfois, sur les matériaux employés à leur construction.

Après le départ des religieuses en 1792, le monastère fut utilisé comme magasin militaire. Au printemps 1796, l'administration centrale du département projeta d'y faire installer un tribunal et une maison de justice⁴¹. Dans le cadre de ce projet, un relevé précis de l'état d'une bonne partie des bâtiments affectés aux magasins militaires fut dressé le 5 février 1797⁴². Une partie du monastère, probablement les bâtiments placés à l'extrémité nord de la propriété, était alors occupée par la gendarmerie.

Devenu propriété de la ville début juillet 1797⁴³, le projet de réhabiliter l'ancien monastère en tribunal et maison de justice fut exécuté en 1815⁴⁴. Deux ans plus tard, une rénovation des bâtiments s'imposait déjà et les premiers devis furent proposés en janvier 1818, accompagnés de plans sur calques pour visualiser les modifications à y apporter⁴⁵. Des prisons furent construites vers l'an V dans les jardins des religieuses⁴⁶.

Durant le premier quart du XIX^e siècle, une cour d'assises fut bâtie à l'emplacement de l'église, des parloirs et de la maison du confesseur

⁴⁰ Tous ces documents sont conservés aux archives départementales des Ardennes, Q 535.

⁴¹ Archives nationales, F16 625 : Projet de réhabilitation de l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières en tribunal criminel et maison de justice (an IV-an V).

⁴² Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Procès verbal et description des bâtiments de l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières (17 Pluviôse an V).

⁴³ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Procès verbal et description des bâtiments de l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières (17 Pluviôse an V).

⁴⁴ Archives nationales, F13 1863 (2) : Établissement de la cour d'assise, de la gendarmerie et de la maison de justice dans l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières (1815-1820).

⁴⁵ Les Archives nationales conservent neuf plans de la cour d'assises et de la gendarmerie. Archives nationales, F21 1876 (212-213).

⁴⁶ Archives nationales, F16 625 : Projet de réaffectation de l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières en tribunal criminel et maison de justice (an IV-an V).

qui jouxtait le chevet de l'église⁴⁷. La gendarmerie occupait le reste du monastère, c'est-à-dire le bâtiment en U préservé de la démolition qui avait été occupé durant presque vingt ans comme magasin militaire (1797-1818) : des remaniements de la distribution intérieure et du percement des fenêtres sont alors projetés pour répondre à la nouvelle affectation.

Par la suite, le bâtiment en U fut occupé par une école de jeunes filles jusqu'en 1919, date à laquelle il fut affecté aux « services de la reconstruction et des dommages de guerres⁴⁸ ».

En 1925, le conseil général décida d'y installer le dépôt des archives départementales des Ardennes qui occupait jusqu'alors les bâtiments de la préfecture. Un terrain contigu au bâtiment fut acquis auprès de la ville afin de permettre une extension. Une passerelle fut créée pour relier l'ancien monastère avec le bâtiment de la cour d'assises. Une fois les travaux d'aménagement terminés, le déménagement eut lieu entre août et octobre 1926. La cour de l'ancien monastère fut un temps utilisée par le conservateur Jean Massiet du Biest, entré en fonction en 1921, pour entreposer sa collection de sculptures⁴⁹.

En 1932, le dépôt était déjà trop petit pour accueillir les nouvelles acquisitions parfois volumineuses. Le conseil général accepta de construire un nouveau bâtiment sur « un terrain ayant appartenu à la prison », situé peut-être dans le périmètre de l'ancien jardin des religieuses, mais faute de moyens financiers le projet fut postposé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale⁵⁰.

Les bombardements de mai 1940 visant à détruire le stratégique pont de Pierre mirent fin au projet en incendiant l'ancien monastère et le bâtiment de la cour d'assises qui furent ensuite rasés⁵¹. Des immeubles d'habitation ont été reconstruits à leur emplacement. Au nord, la cour d'assises a cédé la place à un espace vert, au carrefour de la rue des Liégeois et de la rue de la Boucherie. À l'heure actuelle, il ne subsiste plus la moindre trace du monastère de Mézières, pas même de la rue qu'il longeait.

Restituer le plan des bâtiments monastiques et de leur affectation

Sur base des documents dressés lors de la suppression du monastère, en particulier l'expertise des biens immobiliers de la communauté⁵², il est possible de restituer aujourd'hui un plan global des bâtiments monastiques à la fin du XVIII^e siècle, au rez-de-chaussée (ill. 2) et dans les étages. À cette

⁴⁷ Archives nationales, F13 1863 (2) : Établissement de la cour d'assise, de la gendarmerie et de la maison de justice dans l'ancien couvent des annonciades célestes de Mézières (1815-1820).

⁴⁸ Hubert COLLIN, *Guide des archives des Ardennes*, Charleville-Mézières : Archives départementales des Ardennes, 1974, p. 25.

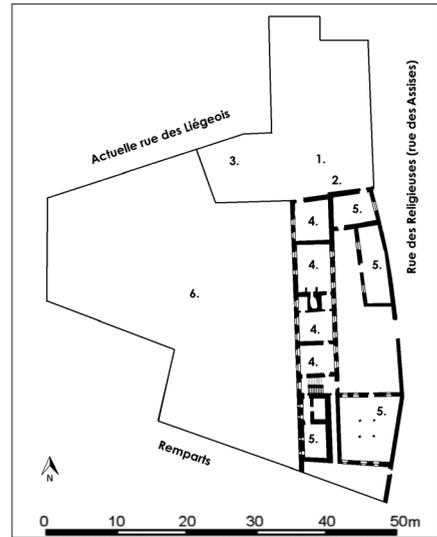
⁴⁹ Hubert COLLIN, *Guide des archives des Ardennes*, Charleville-Mézières : Archives départementales des Ardennes, 1974, p. 25 et 27.

⁵⁰ Hubert COLLIN, *Guide des archives des Ardennes*, Charleville-Mézières : Archives départementales des Ardennes, 1974, p. 25 et 28.

⁵¹ Hubert COLLIN, *Guide des archives des Ardennes*, Charleville-Mézières : Archives départementales des Ardennes, 1974, p. 28.

⁵² Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

III 2. Affectations des locaux au rez-de-chaussée du monastère des annonciades célestes à la fin du XVIII^e siècle. Croquis de l'auteur d'après les plans de la cour d'assises et de la maison de justice de la ville de Mézières (avril 1818) conservés aux Archives nationales, F21 1876 (212-213).



période, la parcelle s'étendait sur un peu moins de 4000 m², une superficie inférieure à la moyenne des monastères de l'ordre qui atteint 6450 m² ⁵³. Rapidement démolis après le départ des religieuses, les bâtiments de l'église, des parloirs et la maison du directeur spirituel ne sont malheureusement pas documentés.

L'église et les sacristies

L'église de la communauté n'est citée qu'à la fin XVIII^e siècle⁵⁴. On ignore presque tout de cet édifice démolé au cours des premières décennies du XIX^e siècle, y compris sa date de construction. Tout au plus sait-on que sa façade comportait un portail d'entrée surmonté d'un oculus et que l'église était précédée d'une petite cour⁵⁵. Elle était englobée dans un bâtiment plus vaste, car elle était surmontée de parloirs et de cellules. L'église n'est pas orientée : comme nombre d'établissements religieux urbains fondés après le concile de Trente (1545-1563), les annonciades célestes ont dû adapter la position de leur lieu de culte à la trame viaire préexistante⁵⁶.

Comme dans tout monastère féminin soumis à la clôture, deux sacristies desservaient l'église. La première était située à l'extérieur de la

⁵³ À ce sujet, voir Julie PIRONT, *Empreintes architecturales de femmes sur les routes de l'Europe : étude des couvents des annonciades célestes fondés avant 1800*, t. 1, thèse de doctorat inédite en histoire de l'art, Université catholique de Louvain, 2013, p. 186-187.

⁵⁴ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁵⁵ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁵⁶ Caro Borromeo, archevêque de Milan (1560-1584), recommandait dans son célèbre traité *Instructiones fabricae et supellectilis ecclesiae* (1577) que l'église des communautés féminines soit orientée selon les possibilités du lieu. Voir le chapitre XXXII « De ecclesia monialium », réédité dans Paola BAROCCHI (dir.), *Tratti d'arte del cinquecento fra manierismo e controriforma*, 3. C. Borromeo – Ammannati – Bocchi – R. Alberti – Comanini, Bari, 1962, p. 86-92.

clôture et accessible au prêtre. À Mézières, elle adoptait un plan carré⁵⁷. La seconde sacristie, désignée comme la « sacristie intérieure », car située dans la clôture des religieuses, surplombait le chœur des religieuses⁵⁸. C'est généralement dans cette sacristie que les religieuses conservaient le linge et la vaisselle liturgiques.

Les chœurs des religieuses, la fenêtre de communion, les parloirs et la salle de travail

Pour les religieuses cloîtrées, le chœur des religieuses est indispensable. Greffé contre l'église, c'est dans cette pièce qu'elles assistent à la messe au travers d'une grille qui les préserve des regards des fidèles réunis dans la nef. À la fin du XVIII^e siècle, le chœur des religieuses de Mézières se trouvait au-dessus des parloirs du rez-de-chaussée, juste à la jonction des bâtiments cloîtrés (formant un U, au sud de la parcelle) et de l'église⁵⁹. Contemplatives, les annonciades se réunissaient dans ce chœur pour faire leurs prières quotidiennes, notamment après le coucher du soleil puisque cet espace est aussi connu sous le nom de « chœur de nuit⁶⁰ » à la fin du XVIII^e siècle.

L'un des parloirs du rez-de-chaussée jouxtait certainement l'église. Cet espace, généralement réservé aux entretiens des religieuses et de leurs visiteurs, a peut-être pu servir de fenêtre de communion. Fermée par une grille et un volet, cette fenêtre, connue parfois sous le nom de « communicatoire » était indispensable pour permettre aux religieuses de communier durant la messe. Complétant les parloirs, une chambre abritait le tour.

Au-dessus du chœur des religieuses se trouvait, à la fin du XVIII^e siècle, une salle de travail où les religieuses effectuaient leurs travaux manuels, essentiellement de la broderie et de la couture⁶¹.

La maison du directeur spirituel et le logement des tourières

En traversant une cour derrière l'église, il était possible d'accéder à une maison appartenant à la communauté, située au bord de l'actuelle rue des Liégeois. Cette maison abritait l'appartement des tourières et le logement du directeur spirituel. La distribution intérieure a été décrite par l'architecte chargé de procéder à son estimation⁶². Au rez-de-chaussée, la porte s'ouvre sur un vestibule d'entrée donnant accès à une chambre pour la sœur tourière et à un escalier menant à la cave. Au premier étage, l'appartement du confesseur se composait d'une chambre et d'un cabinet. Au niveau supérieur encore, se trouvaient un parloir et un « novice » (noviciat ?), une autre chambre et un cabinet supplémentaire pour le directeur, ainsi qu'un escalier conduisant au grenier. Abrisée sous

⁵⁷ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁵⁸ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁵⁹ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶⁰ Peut-être par opposition à un « chœur de jour » ? Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶¹ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶² Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

une couverture d'ardoises, la maison était construite en maçonnerie de moellons de pierres et de briques, liés par un mortier de chaux.

La cuisine, le réfectoire et la boulangerie

Lors de l'installation provisoire de la communauté en 1634, une pièce unique servait à la fois de réfectoire, de salle capitulaire et de salle de travail⁶³. Après avoir déménagé et bâti de nouvelles ailes, la communauté disposait d'espaces individualisés : le réfectoire occupait — avec la boulangerie et la cuisine — le rez-de-chaussée de l'aile centrale du bâtiment en U⁶⁴.

Les locaux de service

À partir de 1790, une « brassine⁶⁵ » était placée au rez-de-chaussée de l'aile sud du monastère, adjointe de plusieurs locaux de dépendances (fontaine, lavoir) et des « décharges », c'est-à-dire des lieux de stockage⁶⁶. Les remises étaient nombreuses dans l'établissement⁶⁷ et devaient abriter toutes les réserves nécessaires à la subsistance de la communauté. Dans la cour du monastère, un poulailler, une étable (« écurie ») et un grenier (réserve de grains ?) s'abritaient sous un appentis dans un petit hangar⁶⁸. Des latrines étaient placées dans les ailes latérales du bâtiment en U⁶⁹.

Le jardin et les murs de clôture

Le jardin potager s'étendait sur environ 1 600 m² — à l'arrière des bâtiments, jusqu'à la rue de Venise (actuelle rue des Liégeois). Le terrain était délimité par un imposant mur de clôture qui pouvait atteindre presque six mètres de haut⁷⁰.

Les autres pièces à l'étage : les cellules, l'infirmerie et le logement des pensionnaires

Si aux premières heures de l'installation des fondatrices en 1633, toutes logeaient dans une unique chambre à coucher à l'étage⁷¹, de véritables

⁶³ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

⁶⁴ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶⁵ Dans les Ardennes, la « brassine » est une brasserie. Michel TAMINE, *Le parler des Ardennes*, Clermont-Ferrand, Bonneton, 2006, p. 40.

⁶⁶ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶⁷ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶⁸ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁶⁹ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁷⁰ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁷¹ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

cellules individuelles, prescrites par la règle de l'ordre⁷², ne sont mentionnées qu'à la fin du XVIII^e siècle : elles étaient réparties par groupes de dix ou onze dans les étages de l'aile centrale et de l'aile nord, chacune éclairée d'une baie (côté cour) : en 1797, trente-quatre cellules sont répertoriées dans l'établissement⁷³. Les religieuses malades étaient logées à part, dans les chambres de l'infirmerie qui ont pu être localisées dans l'aile centrale du U, à l'étage de la cuisine et du réfectoire⁷⁴.

Contraintes par les supérieurs de prendre des pensionnaires entre 1644 et 1647⁷⁵, les annonciades célestes ont encore accueilli des jeunes filles par la suite, jusqu'à leur suppression. Ces pensionnaires logeaient dans des chambres à l'écart de la communauté, situées dans les étages, notamment au-dessus de l'ouvroir et du chœur des religieuses⁷⁶.

La salle capitulaire non localisée

Tout établissement monastique disposait d'une salle destinée aux réunions du chapitre de la communauté. En 1634, la salle capitulaire fut aménagée provisoirement dans une pièce qui, faute de place, servait à la fois de réfectoire et d'ouvroir⁷⁷. En l'absence de sources, cette pièce n'a pu être localisée dans le monastère définitif.

Documenter les façades disparues

L'apport de la photographie au XX^e siècle



Puisqu'il ne subsiste aucun vestige du monastère des annonciades célestes, il est nécessaire de recourir à d'autres sources pour pouvoir documenter l'architec-

III 3. L'ancien monastère des annonciades célestes vu depuis l'actuel quai de l'Esplanade, carte postale, 1902, détail. Archives départementales des Ardennes, 8 Fi Mézières 558.

⁷² *Constitutions des reverendes meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, fondées l'année de nostre salut 1604*, Paris, I. du Val, 1626, p. 33.

⁷³ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁷⁴ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁷⁵ Langres, archives de l'ancien monastère des annonciades célestes (actuel dépôt d'art sacré), sans cote : Livre de fondations, t. 5, ms, XX^e siècle, p. 102-103.

⁷⁶ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Expertise et mesures des bâtiments du monastère (10 novembre 1792).

⁷⁷ San Cipriano (Italie), archives du monastère des annonciades célestes, fonds des fondations, 36 : *Relation de ce qu'il s'est passé en la fondation de Maizière en l'année 1633*, ms, 1673, non paginé.

ture du monastère disparu. Datée du début du XX^e siècle, une carte postale (ill. 3) est l'un des plus anciens clichés des bâtiments, pris depuis l'actuel quai de l'Esplanade. À l'avant-plan, se dresse l'aile sud du monastère, précédée d'une cour délimitée par un mur de clôture et un vestige des anciens remparts. Haut de trois niveaux, ce corps de bâtiment est coiffé d'une toiture d'ardoise à croupes terminée par des coyaux. Construite vraisemblablement en brique et pierre, cette aile semble être la plus ancienne. À l'arrière-plan se greffent en retour l'aile centrale et l'aile nord — remaniées — de l'ancien monastère, abritées sous un toit brisé en ardoise et percé de lucarnes.



Ill 4. Vue aérienne de l'église Notre-Dame et de l'ancien quartier des annonciades célestes, photographie, [avant 1940]. Archives départementales des Ardennes, 8 Fi Mézières 44.

Toujours durant la première moitié du XX^e siècle, une vue aérienne du dépôt des archives départementales et du quartier permet de mieux appréhender la composition du site (ill. 4). À proximité de la Meuse et de l'église Notre-Dame, le bâtiment en U revêt une allure hétérogène. L'aile centrale se caractérise par ses fenêtres jumelées qui percent abondamment les façades. À droite de ce complexe se trouve la cour d'assises, érigée entre 1814 et 1830 à l'emplacement de l'église et de parloirs. À l'arrière de l'ancien monastère s'étendait le jardin des religieuses, désormais entièrement bâti de constructions modernes.

La reconstitution des bâtiments après le bombardement

Une dizaine d'années après la démolition du dépôt d'archives en 1940, l'architecte Jean-Robert Dupré, chargé de la construction d'un nouveau dépôt des archives départementales, établit un dossier des dommages de guerre. Pour ce faire, il reconstitua les bâtiments au travers des élévations des façades, des coupes et des plans du dépôt des archives disparu⁷⁸.

⁷⁸ Archives départementales des Ardennes, Fonds des archives du service, 060W1. Les archives du service n'étant pas ouvertes à la consultation, je remercie Violette Rouchy-Lévy, alors directrice des archives départementales des Ardennes, de m'avoir signalé en 2009 l'existence de ces documents.

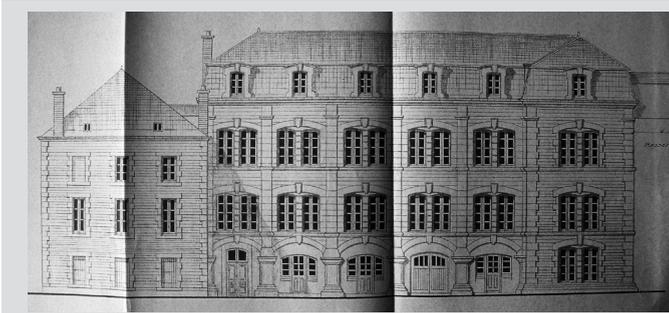
La reconstitution des façades affiche clairement l'hétérogénéité des bâtiments qui composaient le monastère proprement dit (ill. 5). À l'extrémité gauche du complexe, l'aile sud était plus trapue et moins éclairée que ses deux voisines. Le niveau intermédiaire de la façade était percé de fenêtres plus hautes que les niveaux inférieur et supérieur. Les baies du rez-de-chaussée étaient fermées de barreaux et la baie gauche du deuxième étage était murée. L'aile était érigée en pierre, raidie par des chaînes d'angle et des encadrements de baies, tous harpés. La couverture était vraisemblablement en ardoises et le comble était éclairé de deux tabatières perçant la croupe. La face nord présentait une structure moins régulière (ill. 6). Le rez-de-chaussée était percé d'une porte et d'une baie rectangulaire à barreaux. Les niveaux supérieurs présentaient la même ordonnance, soit une fenêtre rectangulaire et deux baies jumelées, séparées par un montant en pierres de taille. Deux lucarnes surplombaient la première et la troisième travée.

L'aile centrale et l'aile nord en retour d'équerre étaient uniformes, partageant le même type de percement et une toiture commune : elles furent sans doute édifiées au cours du même chantier de construction (ill. 5). La façade de l'aile centrale se composait de cinq travées, séparées de pilastres lisses, tandis que la division horizontale en niveaux était renforcée par des cordons reliant les seuils des baies. Au rez-de-chaussée, des arcades à clé alternaient avec des pilastres à chapiteau saillant. Leurs arcs en anse-de-panier faisaient écho aux arcs qui enjambaient les fenêtres jumelées aux étages. Un unique toit brisé à croupes couvrait les deux ailes. Alignées sur les travées, cinq lucarnes au linteau bombé à clé renforçaient la verticalité de la façade. D'après les plans du bâtiment, aucune fenêtre ne donnait sur le jardin arrière, sauf au rez-de-chaussée qui était percé de cinq baies. Rappelons qu'une passerelle, aménagée en 1926, reliait l'aile nord au bâtiment de la cour d'assises.

Les plans du rez-de-chaussée et des niveaux supérieurs ont été modifiés à plusieurs reprises après le départ des religieuses. Les descriptions de la fin du XVIII^e siècle indiquent que l'aile centrale du monastère abritait au rez-de-chaussée le réfectoire, la cuisine et une boulangerie. Au XX^e siècle, la bibliothèque des archives a remplacé tous ces espaces (ill. 7). En revanche, les escaliers placés aux extrémités de l'aile ont été conservés à l'emplacement qu'ils occupaient au XVIII^e siècle. Les ailes latérales ont vu leurs locaux s'agrandir avec la destruction de plusieurs cloisons intérieures, en particulier dans les étages où les cellules des religieuses ont été supprimées au profit de grandes pièces.

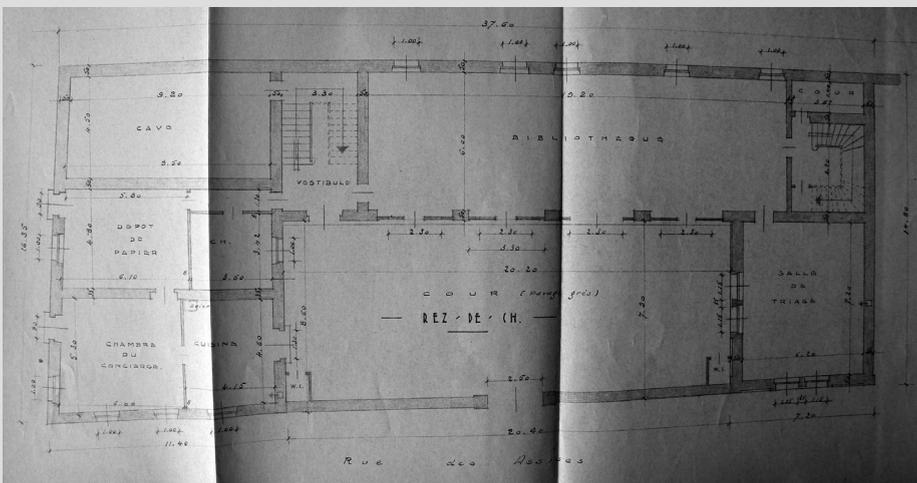
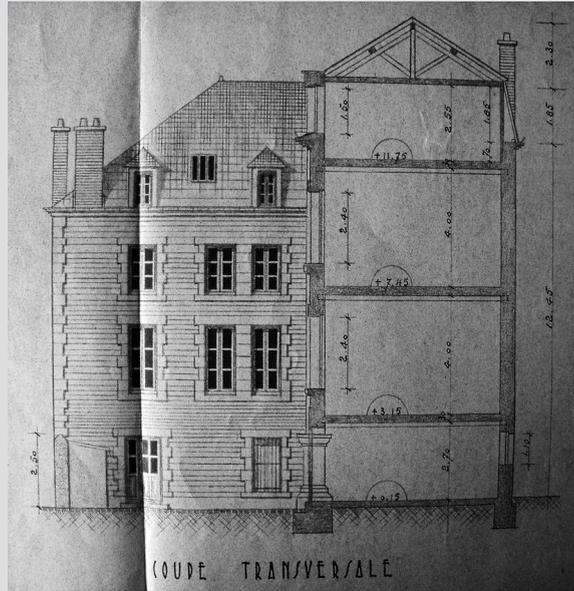
La distribution de l'aile sud était sans doute la mieux conservée jusqu'en 1940 : au rez-de-chaussée, elle comportait encore deux solides murs de refend, divisant l'espace en trois pièces de dimensions égales. La pièce centrale était traversée par un corridor connectant un vestibule et une porte débouchant sur la courette sud. Au premier étage, l'aile était traversée par un corridor central, vestige d'un des deux corridors des annonciades mentionnés à la fin du XVIII^e siècle.

Force est de constater qu'au milieu du XX^e siècle, ce complexe architectural n'a plus vraiment l'apparence d'un monastère de religieuses cloîtrées. Les réhabilitations successives ont considérablement modifié sa physionomie, en particulier son percement qui s'est multiplié. Or les religieuses n'auraient pas supporté d'être vues depuis la rue et avaient préféré ouvrir les fenêtres vers les jardins et rejeter les couloirs côté rue comme en témoignent les premiers plans du monastère levés au début du XIX^e siècle.



III 5. Jean-Robert Dupré, Restitution en élévation de la façade sur rue du bâtiment des archives départementales des Ardennes (ancien monastère des annonciades célestes), 1951. Archives départementales des Ardennes, 060W1.

III 6. Jean-Robert Dupré, Restitution en coupe du bâtiment des archives départementales des Ardennes (ancien monastère des annonciades célestes), 1951. Archives départementales des Ardennes, 060W1.



III 7. Jean-Robert Dupré, Restitution du plan du rez-de-chaussée du bâtiment des archives départementales des Ardennes (ancien monastère des annonciades célestes), 1951. Archives départementales des Ardennes, 060W1.

Le monastère des annonciades célestes : une architecture locale traditionnelle

Les matériaux et leur mise en œuvre demeurent globalement méconnus. Quelques mentions au XVIII^e siècle⁷⁹ complétées par l'iconographie du XX^e siècle permettent néanmoins de se faire une idée plus concrète de l'architecture de cet édifice.

Si la partie nord du monastère, rapidement démolie au XIX^e siècle, n'a pu être documentée, la moitié sud du complexe est mieux connue. L'aile sud était sans doute plus ancienne que ses deux voisines. Construite en moellons⁸⁰, elle était raidie par une structure en pierre de taille. Les chaînes d'angle et les encadrements des baies étaient vraisemblablement harpés pour offrir une meilleure stabilité, à laquelle contribuaient également les tirants métalliques, fixés par des ancrés. Sa haute toiture à croupes en ardoise⁸¹ s'achevait par un coyau côté rue des religieuses. Les lucarnes qui la perçaient étaient rectangulaires et très simples. La sobriété du percement, le volume massif, la corniche relativement saillante et la forte inclinaison du toit de cette aile pourraient la dater du XVII^e siècle, mais il n'est pas possible de savoir si elle a été commanditée par les religieuses ou si le bâtiment préexistait lors de leur installation.

Les deux autres ailes du monastère étaient tout autres. Érigées en pierres de taille, ces ailes étaient plus raffinées avec leur toit brisé à croupes. Fortement remaniées aux XIX^e et XX^e siècles, les façades documentées par l'iconographie n'étaient plus vraiment conformes à celles édifiées par les religieuses. Néanmoins ces deux corps sont sans doute postérieurs à l'aile sud et pourraient dater du XVIII^e siècle. Peut-être correspondent-ils aux bâtiments édifiés lors du grand chantier de construction qui s'est déroulé entre 1705 et 1715 et sur lequel œuvrèrent le maçon Cosson, le charpentier Bourgeois, le couvreur Cochinar, le serrurier Jarlot, les menuisiers Noiset et Baré, ainsi que le vitrier Francar dont on ignore presque tout de leurs carrières.

Par ailleurs, de nombreuses pièces à l'intérieur des ailes du bâtiment — y compris l'église — étaient revêtues de lambris de bois et toutes

⁷⁹ L'ardoise et le plomb employés dans la couverture, ainsi que le chêne pour la charpente sont les seuls matériaux connus. Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, ms fr. n° 20719, p. 228-229 et 232.

⁸⁰ La pierre calcaire était extraite principalement dans les carrières de Dom-le-Mesnil (teinte jaune) ou de Saint-Laurent (teinte bleutée). Les dimensions des pierres de taille variaient selon leur usage, les plus grandes étant destinées aux chaînages d'angle et aux encadrements de baies. La brique était fabriquée pour un prix plus abordable à partir d'argile de Mohon ou de La Francheville. Moins onéreux que la brique, les moellons à peine taillés étaient surnommés « pierres de Romery », employés dans le dallage et le pavement, mais aussi dans les façades. Albert MAUMENÉ, *Maisons et meubles ardennais et champenois*, réimpr., Paris : Guénégaud, 1977, p. 24. — Béatrice GONEL, « Histoire de l'habitat à Charleville de 1606 à 1836 », *Revue historique ardennaise*, t. 38, 2006, p. 41-42.

⁸¹ À Mézières, la couverture était exclusivement composée d'ardoises, généralement extraites à Rimogne ou à Monthermé. Plus légère que la tuile, l'ardoise permettait d'alléger le toit et de réduire le coût des charpentes. Albert MAUMENÉ, *Maisons et meubles ardennais et champenois*, réimpr., Paris, 1977 : Guénégaud, p. 24. — Béatrice GONEL, « Histoire de l'habitat à Charleville de 1606 à 1836 », *Revue historique ardennaise*, t. 38, 2006, p. 43.

étaient recouvertes d'un « grisage⁸² » à la fin du XVIII^e siècle⁸³. Des « châssis de croisée », c'est-à-dire probablement des châssis à petit-bois garnis de carreaux de verre, fermaient les fenêtres⁸⁴.

Conclusion

La fondation du monastère des annonciades célestes a bénéficié d'un contexte favorable. Il fut établi puis construit avec le soutien financier et politique du réseau familial des religieuses et de l'élite locale, à une période où l'expansion de l'ordre connaît une croissance rapide. Dans les années 1630, les communautés religieuses recevaient un accueil favorable de la municipalité, ce qui sera de plus en plus difficile à obtenir au cours des décennies suivantes. À Mézières plus particulièrement, les annonciades célestes constituèrent le seul établissement féminin de la ville, échappant ainsi à la concurrence entre les monastères qui affectait de nombreuses villes au cours de la première moitié du XVII^e siècle.

Selon un procédé récurrent chez les communautés religieuses aux temps modernes, les annonciades célestes ont mené une campagne d'acquisition de biens fonciers. À Mézières, elles réunirent neuf parcelles adjacentes jusqu'à gagner l'îlot urbain dans son intégralité à la fin du XVIII^e siècle, ce qui avait l'avantage de réduire les désagréments liés à la promiscuité urbaine et empêcher que les voisins puissent avoir vue sur leur jardin ou à l'intérieur des bâtiments.

Bâti en plusieurs étapes, le complexe était composé de deux groupes de bâtiments. Le premier au sud était organisé en U et affecté au monastère (locaux domestiques au rez-de-chaussée et cellules aux étages), tandis que le second au nord réunissait l'église, le chœur des religieuses et toutes les infrastructures imposées par la clôture de la communauté (parloirs, confessionnal, logement des tourières). Cette organisation hiérarchisée selon le degré d'accessibilité des pièces aux personnes extérieures est systématique dans les constructions des annonciades célestes. Si cette « géographie de la clôture » s'opère généralement depuis la rue jusqu'au fond de la parcelle, elle est structurée à Mézières le long de la voie, sans doute en raison des possibilités offertes par la largeur de la parcelle.

Représentatif des monastères de l'ordre érigés en Europe, le complexe de Mézières a été bâti par des artisans du cru avec des matériaux locaux : une maçonnerie de pierre calcaire (moellons enduits et pierres de taille) sous une couverture d'ardoises. L'ensemble présentait une allure très hétérogène. Son plan irrégulier et ses volumes déséquilibrés trahissaient l'absence d'un programme architectural préexistant et l'étalement des chantiers de construction qui se sont succédé sur le long terme, témoignant des fluctuations des ressources financières de la communauté.

⁸² La technique du grisage consistait à recouvrir les murs intérieurs d'un enduit blanchi à la chaux. Béatrice GONEL, « Histoire de l'habitat à Charleville de 1606 à 1836 », *Revue historique ardennaise*, t. 38, 2006, p. 43-44.

⁸³ Archives départementales des Ardennes, Q 535 : Procès-verbal et description des bâtiments de l'ancien monastère des annonciades célestes de Mézières (17 Pluviôse an V).

⁸⁴ Charleville possédait au XVIII^e siècle une verrerie prospère. Béatrice GONEL, « Histoire de l'habitat à Charleville de 1606 à 1836 », *Revue historique ardennaise*, t. 38, 2006, p. 42.

Bien que les bâtiments ne soient plus là pour témoigner de leur présence discrète, les annonciades célestes ont vécu à Mézières durant près d'un siècle et demi. L'étude de leur complexe monastique a permis de pénétrer un peu le mystère de leur vie recluse, mais de démontrer aussi leur capacité d'adaptation aux contraintes du terrain comme aux pratiques architecturales locales. Particulièrement précieux pour la connaissance de cet ensemble, leurs écrits ont révélé les motivations, les besoins, mais aussi les difficultés de ces femmes animées par un esprit d'entreprise étonnant au cœur de l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.